

Règlement

LES COURSES

Le **Trail découverte / Canitrail et Marche** de Grand Cognac tracé sur un circuit de 8.5 Km avec un D+ de 110 m.

Le **Trail découverte de Grand Cognac** tracé sur un circuit de 16.5 Km avec un D+ de 242 m.

Le **Trail court de Grand Cognac** tracé sur un circuit de 24 Km avec un D+ de 320 m.

Le départ et l'arrivée des trois parcours se situe à la place de la mairie de Julienne (16)

Les parcours seront tracés au sol (selon nécessité), ainsi qu'un fléchage et rubalise placés en hauteur tout le long des itinéraires.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les courses sont ouvertes aux femmes et hommes, licenciés ou non, une autorisation parentale est obligatoire si moins de 18 ans pour le Trail découverte de 8,5 km. Les courses sont ouvertes aux femmes et hommes, licenciés ou non, une autorisation parentale est obligatoire si moins de 18 ans pour le trail découverte **16.5 kms et Trail Court 24 kms, ces deux courses sont INTERDITE aux cadets et moins.**

Toute participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur : d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé running délivrée par la FFA, ou d'un " Pass' J'aime Courir " délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé-Loisirs, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées), ou d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération agréée, uniquement, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, ou d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

Tarif des inscriptions :

Trail découverte et Canitrail 8,5 km : 8€ jusqu'au 26 janvier 2019 / 10€ jusqu'au 31 janvier / 15€ sur place

Marche 8.5 km : 5€ jusqu'au 26 janvier 2019 / 6€ jusqu'au 31 janvier / 8€ sur place

Trail découverte 16.5 km : 12€ jusqu'au 26 janvier 2018 / 16€ jusqu'au 31 janvier / 20€ sur place

Trail court 24 km : 13€ jusqu'au 26 janvier 2019 / 17€ jusqu'au 31 janvier / 20€ sur place

Inscription possible sur bulletin d'inscription avec paiement uniquement par chèque bancaire en téléchargeant le formulaire sur notre site : www.team-charentes-triathlon.fr

Inscription en ligne sur le site www.chronom.org

En s'acquittant de son inscription, chaque compétiteur reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et l'accepte. L'inscription est ferme et définitive et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement, pour quelque motif que ce soit.

Le 1^{er} février 2019 sera la date limite des inscriptions en ligne et par courrier postal limité au 31 janvier 2019

Les inscriptions de dernière minute seront possibles le jour de l'épreuve dans la limite des places disponibles (majoration à 20€ pour le trail court 24km et trail découverte 16.5 km, de 15€ pour le trail découverte de 8,5 km ainsi que 8€ pour la marche)

MODIFICATION / ANNULATION

Le TRAIL DE GRAND COGNAC aura lieu par tous temps mais en cas d'événement majeur (Tempête, intempéries...) et pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours, d'arrêter ou même d'annuler les épreuves et ceci sans qu'aucune indemnité ne puisse être réclamée à l'organisation ou ses représentants.

HORAIRES

Le TRAIL DE GRAND COGNAC est organisé le dimanche **3 février 2019** comme suit :

Le retrait des dossards, le samedi 2 février de 17h00 à 19h00 ainsi que le dimanche 3 février dès 8h à la salle des fêtes de Julienne 16310

Les départs et arrivées auront lieu à la mairie de Julienne

Départ du Trail court 24 Km et trail découverte 16.5 km prévu à 9h30

Départ du Trail découverte 8.5 Km prévu à 9h55

Départ Canitrail 8.5 km prévu 10h00

Départ marche 10h00

Présence des concurrents au plus tard 15 mn avant le départ des courses dans le sas de départ pour : Rappel sur les consignes et informations utiles juste avant le départ de toutes les courses.

EQUIPEMENT OBLIGATOIRE

Tous les participants ont obligation de courir avec la puce à la cheville, sous peine de ne pas être classé. En cas de perte ou dégradation, il sera redevable de la somme de 20€. En cas d'abandon, il se chargera de la restituer à un personnel de l'organisation.

Les courses n'exigent pas d'équipements spécifiques.

SECOURS

Un véhicule de secours avec une équipe de secouristes et un médecin sera basé dans la zone départ/arrivée.

BARRIÈRES HORAIRES

La limite horaire à l'arrivée sur toutes les courses est fixée à 13h30. Les compétiteurs arrivant en dehors de ce délai ne seront pas classés et mis hors course.

Des coureurs ouvreurs et de fermeture de courses, assureront la sécurité et le contrôle pour les trois courses

RAVITAILLEMENTS

Des ravitaillements seront prévus comme suit :

Ravitaillement commun pour le trail court 24km au 10^{ème} km et au 14^{ème} et 21^{ème} km pour le parcours. Pour le 16.5 km au 10^{ème} et 14^{ème}. Pour le 8.5km au 5^{ème} km

Ravitaillement à l'arrivée pour les 3 courses.

Le ravitaillement sauvage, par tous moyens et non prévu par l'organisation, **est interdit** (ex : VTT.. etc.)

CONSIGNES PARTICULIÈRES

(possibilité de contrôle)

Afin de préserver la nature (faune et flore), les déchets sont à jeter dans les poubelles prévues à cet effet.

Il est interdit de quitter le parcours balisé sous peine de disqualification. Il est demandé aux coureurs de respecter le code de la route.

ASSURANCES

L'organisateur est couvert par une assurance responsabilité civile et dégage son entière responsabilité pour tout incident, accident, dommage corporel ou matériel pouvant survenir avant, pendant ou après l'épreuve.

RÉCOMPENSES

La proclamation des résultats et la remise des prix se feront à la mairie à l'issue de toute les courses

Sur les 3 courses : des récompenses seront prévues aux 3 premiers au classement scratch hommes et femmes ainsi qu'aux premiers par catégorie.

DROIT A L'IMAGE

Chaque participant autorise l'organisation ainsi que les ayant-droits, tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de la manifestation sur lesquelles il pourrait apparaître.

L'organisateur se réserve le droit de modifier le règlement à tout moment. Il est conseillé de consulter régulièrement le site www.team-charentes-triathlon.fr , de nouvelles informations ou mises à jour pouvant intervenir.

